



Décision n° 190/2024  
SC

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA HAUTE SAINTONGE**

*Extrait du registre de décisions du Président*

***En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégué au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).***

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de stage avec :

- l'Université de Bordeaux et Madame MONGIS Pascale du 26 décembre 2023 au 6 janvier 2024 et du 20 février au 2 mars 2024 ainsi qu'un avenant du 16 au 27 avril 2024 à la Médiathèque de Haute-Saintonge,
- la Maison Familiale Rurale de Chevanceaux et Monsieur GALLAIS Dominique du 13 au 17 mai 2024 à l'Accueil des Antilles de Jonzac,
- le Lycée La Salle Saint Antoine de Bois et Madame BAUDON Maëlle du 27 mai au 12 juillet 2024 à la Maison de la Forêt,

Fait à Jonzac,  
Le 15 AVR. 2024

Le Président  
Claude BELOT

**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**

7 rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,  
la 8<sup>e</sup> Vice-Présidente étant absente,  
le 2<sup>e</sup> Vice-Président : M. Jacky QUESSON



**Communauté des Communes  
de la Haute-Saintonge**